



Guide méthodologique Pedibus - Vélobus

Pays Bruche Mossig Piémont
Mai 2012



**alternative
carbone**

DONNER DU SENS À VOS ACTIONS



PAYS
Bruche Mossig Piémont

Sommaire du guide

- ① Définitions et objectifs (p.3)
- ② Les étapes à suivre (p.5)
- ③ Quelques réponses aux interrogations ... (p.7)
- ④ Les bonnes questions à se poser avant de se lancer (p.10)
- ⑤ Fiches ressources (p.11)



① Qu'est-ce qu'un pédibus ?

- **Définition** : « caravane » d'enfants, encadrée par des adultes, pour conduire des enfants en toute sécurité et à l'heure à l'école.
- **Comment ça marche ?** : à tour de rôle, des accompagnants bénévoles (parents, enseignants, grands parents, retraités...) conduisent à pied un petit groupe d'enfants vers l'école. Le convoi suit un itinéraire précis pour arriver en toute sécurité et à l'heure à l'école.



3

Comme pour un bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts déterminés au plus près de leur domicile, respectant des horaires de passage bien définis.

Plusieurs lignes peuvent desservir une même école.

- **Et le vélobus ?** Au-delà d'environ 1 kilomètre (15 à 20' à pied), on peut mettre en place un vélobus : la ligne est construite sur le même principe, pour des trajets un peu plus longs (en moyenne moins de 3 km).



① Les objectifs d'un pédibus - vélobus

- Mettre en place un ramassage scolaire à pied ou à vélo dans les quartiers, encadré par des parents volontaires à tour de rôle.
- Les enfants se rendent à pied ou à vélo à l'école sur un itinéraire balisé, à des horaires précis.
- Le Pédibus / Vélobus, c'est :



4

- 1. moins de voitures** aux abords de l'école : il est plus facile de traverser, de circuler sur les trottoirs dégagés, l'air devient plus respirable,
- 2. un peu d'exercice** pour les enfants : plus décontractés, ils sont plus attentifs en classe,
- 3. une sensibilisation à la sécurité routière** : pour des enfants plus habitués à se déplacer et **plus d'autonomie** quand viendra l'âge du collège,
- 4. convivialité et bonne humeur** entre enfants et parents de classes différentes.



② Les étapes à suivre

- C'est très facile ! Les différentes étapes sont :

1. Mobiliser les acteurs : parents d'élèves et élèves, associations de parents d'élèves, équipe pédagogique, équipe municipale (élus et/ou techniciens, police municipale), éventuellement la gendarmerie...

2. Connaître les habitudes de déplacements : le plus facile et rapide est de faire une enquête auprès des parents d'élèves mais aussi des enfants, par l'intermédiaire de l'équipe pédagogique. Il existe toutefois des outils complémentaires (fichier des élèves inscrits par la Mairie, plan de la commune, état des lieux des accès à l'école tous modes de transport).

3. Elaborer des lignes, organiser l'accompagnement : c'est une étape importante car les lignes doivent être adaptées à l'éloignement de l'école, le nombre d'enfants, le nombre d'accompagnants, le mode de transport ... Avec un grand tableau, on s'en sort très bien !



5



② Les étapes à suivre (suite)

4. Lancer l'opération : c'est une phase importante, où la démarche va pour la première fois être rendue visible. Elle doit permettre de montrer ce qui fonctionne et ce qui doit être modifié. Cela peut être par exemple une semaine test au moment d'un événement national.

5. Pérenniser : une fois la démarche engagée, il est important de lui assurer une durée de vie la plus longue possible et de s'assurer à ce que le bénévolat ne s'essouffle pas et perdure au-delà de la simple année scolaire.



6

☞ Chacune de ces étapes est détaillée dans des fiches en annexe à ce document.



③ Quelques réponses aux interrogations ...

- **A quels enfants s'adresse le Pédibus/Vélobus ?** Aux enfants du primaire (maternelle et élémentaire) ; c'est un groupe scolaire qui est concerné en général. Mais rien n'empêche des enfants plus âgés de s'inscrire au Pédibus/Vélobus.
- **Quelle distance est-il raisonnable de faire à cet âge-là ?** Environ 1 à 2 kilomètres grand maximum pour les Pédibus. Pour les Vélobus la distance est plus importante, mais se limite en temps à 20 minutes environ.
- **Combien d'enfants confie-t-on à un accompagnateur ?** Entre 5 à 7 enfants par accompagnateur selon l'âge des enfants (5 en maternelle, 7 en élémentaire). En général, les lignes regroupent entre 5 et 20 enfants.
- **Combien faut-il de parents pour démarrer un projet ?** Idéalement 3 à 5 parents se mobilisent sur le projet, mais parfois le Pédibus/Vélobus commence avec une personne très motivée, heureusement très vite rejointe par les parents conquis par la démarche.



③ Quelques réponses aux interrogations ...

- **Que faire en cas d'absence d'un accompagnateur ?**

Le fonctionnement du Pédibus/Vélobus doit prévoir ce cas, en veillant à instaurer un système de remplacement.

- **Attend-on les retardataires ?** Chaque groupe fonctionne comme il l'entend, mais en principe le Pédibus/Vélobus fonctionne comme un transport en commun avec un horaire qui doit être respecté.

- **Et si un enfant n'est pas sage et n'écoute pas ?** Les enfants ont signé leur propre charte et donc se sont engagés à écouter les consignes de sécurité de l'accompagnateur. En général ils sont conscients des règles et s'y conforment.

- **Qu'en est-il de la responsabilité des accompagnateurs ?** Lorsque le Pédibus/Vélobus fonctionne sur la base du bénévolat, les enfants sont confiés aux parents comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain. Cela peut être confirmé dans la charte signée par les parents. Il est néanmoins fortement conseillé de souscrire une assurance globale (*voir détails dans fiche ressource consacrée aux responsabilités*).



③ Quelques réponses aux interrogations ...

- **Qu'est-ce que ça coûte ?** Tout dépend de l'importance du projet. En comptant les photocopies, l'assurance et divers matériels, le budget est faible (de 100 à 500€/an). Les associations de parents d'élèves peuvent faire une demande de subvention à leur commune (en général est très enthousiaste à la mise en place de ce type de dispositif).
- **Que fait-on lorsqu'il pleut ?** Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les cas où une annulation est nécessaire sont rares. Cela doit toutefois être prévu par la charte. Mais rappelons-nous : nos enfants ne sont pas en sucre ... !



④ Les bonnes questions à se poser avant de se lancer

- Quelle est la motivation du projet, quels en sont les objectifs ?
- Quels sont les acteurs impliqués ?
- Y a t-il une contrainte sur la circulation des voitures ?
- La Ville est-elle partie prenante du projet ?
- Y a t-il un pilote de la démarche ?



⑤ Fiches ressources

- 1. Mobiliser les acteurs (p.12)
- 2. Connaître les habitudes et les déplacements (p.13)
- 3. Organiser des lignes et l'accompagnement (p.16)
- 4. Lancer l'opération (p.18)
- 5. Pérenniser le dispositif (p.20)
- 6. Les chartes des participants (p.22)
- 7. La responsabilité des pédibus/vélobus (p.23)
- 8. Contacts et liens (p.24)



11

1. Mobiliser les acteurs

12

Les objectifs

- **Inform**er les différents acteurs sur ce qu'est un Pédibus/ Vélobus, ses **avantages** – revenir sur les idées toutes faites (météo, responsabilités, perte de temps à pied)
- Définir les **attentes** et les possibilités de mettre en place concrètement le Pédibus ou le Vélobus dans l'école,
- **Répondre** à toutes les questions pratiques et mettre en place une équipe projet.

Comment procéder ?

Organiser une **réunion d'information**, présentant:

- le concept d'un Pédibus/ Vélobus : gratuité, horaires et ramassage
- l'organisation basée sur la souplesse : engagement une fois par semaine, tous les 15 jours ou quotidienne, ou encore sur une portion de chemin,
- la sécurité et les responsabilités (voir fiche 6),
- l'importance de l'implication de chaque parent,



Le Pays BMP met à votre disposition un film de 5' sur les pédibus : une bonne introduction pour votre réunion !

Des **questions concrètes** sont abordées pour justifier la nécessité d'un questionnaire :

- y a-t-il beaucoup d'enfants qui viennent à pied ? Qui les amène ?
- le parcours domicile-école paraît-il dangereux à pied ? (établir les premiers points noirs)
- y a-t-il des parents motivés pour devenir référents ?
- comment en recruter d'autres et permettre de mieux cibler les prochaines communications ?

Le rôle et les responsabilités des acteurs

Acteur	Rôle et responsabilités
Parents et associations de parents	Décident du choix du mode de transport des élèves ; représentés par les associations de parents d'élèves s'il y en a.
Equipes enseignantes	Chargées de l'éducation des enfants à la sécurité routière et au développement durable.
Directeur d'école	Responsable de la sécurité des élèves dans l'enceinte de l'établissement.
Maire, police municipale	Pouvoir de police et de circulation, responsable de la sécurité des déplacements vers l'école
Associations	Relaier, animent les actions de communication et de sensibilisation (éducation à l'environnement, usagers de la bicyclette ...)



Les éléments positifs d'un Pédibus / Vélobus

- le gain de temps,
- la solidarité et la convivialité pour les parents comme pour les enfants,
- l'apprentissage des règles de circulation et l'autonomie des enfants,
- le bien être de l'enfant, l'exercice physique,
- l'environnement de l'école (moins de voitures moins de pollution),
- un projet d'école dynamisant qui peut s'intégrer dans le projet pédagogique (création d'affiches en art plastique, de slogans en français, éducation civique pour le code de la route...).

2. Connaître les habitudes et les déplacements



Les objectifs

- Connaître les **habitudes de déplacements**, les **attentes** des familles et des enfants,
- Rassembler des **pré-inscriptions** pour le projet,
- Evaluer de manière simple l'**accessibilité** de l'école,
- Evaluer les **freins** et **obstacles à lever**, pour un éventuel changement des habitudes.

Comment procéder ?

Connaître les habitudes de déplacement des familles

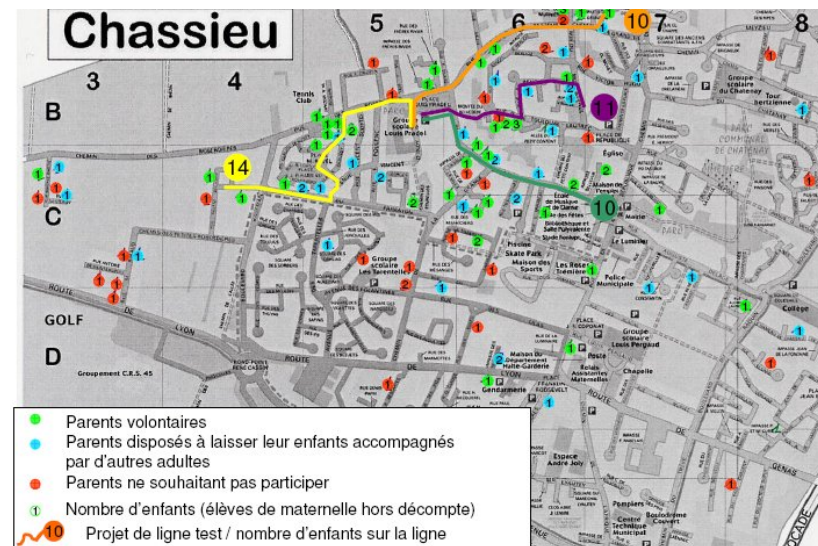
- Récupérer l'enquête type sur la mobilité des parents et des enfants (voir modèles en pages suivantes),
- Adapter cette enquête à la situation locale de l'école (horaires, modes d'accès) avant de la distribuer aux élèves et à leurs parents,
- Etudier leurs façons de se déplacer habituellement (par observations sur site et dépouillement des enquêtes),
- Identifier les obstacles et réticences à lever, afin de mettre en évidence les raisons subjectives ou objectives qui empêchent les enfants d'aller à l'école en marchant ou à vélo,
- Synthétiser les attentes des enfants, des parents et des enseignants en termes de mobilité en essayant de mettre en valeur ce qui les motiverait pour aller à l'école à pied ou à vélo,
- Diffuser les informations concernant les moyens de transports disponibles pour se rendre à l'école (ligne de bus ou car, pistes cyclables, chemins piétons ...) et les parkings existants aux abords de l'établissement.

Veillez à ce que les parents soient déjà informés au moment de la distribution de l'enquête

Comment procéder ?

Connaître le périmètre scolaire

- Etudier le périmètre d'habitation des élèves en inscrivant les lieux sur une carte (*liste des adresses à se procurer auprès du Directeur d'école ou de la Mairie*).
- Reporter sur la même carte : problèmes de circulation, sites dangereux et leurs éventuelles solutions (à illustrer avec des photos si possible). Se faire aider par les services de la mairie si nécessaire.
- Etudier l'accessibilité de l'école, c'est-à-dire évaluer :
 - le nombre de voitures stationnées, en double-file aux heures de pointe
 - les voies d'accès réservées aux vélos, aux piétons,
 - la largeur des trottoirs (théoriquement 1,40 m minimum)
 - tous les autres points potentiellement accidentogènes ou générateurs d'un sentiment d'insécurité.



2. Connaître les habitudes et les déplacements



Exemple de questionnaire pour les parents

Cette étude a pour objectif de comprendre vos attentes et celles de vos enfants par rapport aux modes de déplacements doux et à l'usage systématique de la voiture sur le chemin de l'école.

Merci de remettre ce questionnaire à l'instituteur(trice) de votre enfant au plus tard le / / ..

Nom de l'école .Nom de l'enseignant(e)

Classe(s) fréquentée(s) par votre (vos) enfant(s)

- PS MS GS
- CP CE CM

1. A quelle distance de l'école se situe votre domicile ?

- De 0 à 250 m De 750 à 1 km
- De 250 à 500 m Plus d'1 km
- De 500 à 750 m

2. Combien de temps met(tent) votre (vos) enfant(s) pour se rendre à l'école ?

3. Votre (vos) enfant(s) fréquente(nt)-il(s) habituellement :

- Garderie du matin Garderie du soir
- Cantine Aucun de ces services

4. En général comment se déplace(nt) votre (vos) enfant(s) pour se rendre à l'école le matin et le soir?

	Matin	Soir
A pied accompagné d'un adulte		
A vélo accompagné d'un adulte		
En voiture		
En transport en commun		
Autre (précisez)		

5. Lorsque vous les accompagnez en voiture, rencontrez-vous des difficultés ? (cochez la raison principale)

- Liées à la circulation en ville Liées au stationnement à proximité de l'école
- Aucune Autre (précisez)

6. Si votre enfant ne vient jamais ou rarement à l'école à pied, pour quelle raison ?

- Il ne le désire pas Votre domicile est trop éloigné de l'école
- L'école est sur le trajet de votre travail Il a un frère ou une sœur en maternelle
- Il est trop jeune A cause des dangers de la rue
- Autre (précisez)

7. Si vous accompagnez votre (vos) enfant(s) à pied à l'école (même rarement) accepteriez-vous d'en accompagner d'autres ?

- Oui Non Ne sais pas

8. Qu'est-ce qui vous inciterait à laisser votre (vos) enfant(s) aller à l'école à pied ?

9. Si votre (vos) enfant(s) étai(en)t accompagné(s) à pied à l'école par d'autres parents (ou adultes), le(s) confieriez-vous ?

- Oui Non Ne sais pas

10. Le bus pédestre (ramassage scolaire à pied avec arrêts et horaires encadré par des parents bénévoles) vous intéresserait-il pour accompagner vos enfants à l'école?

- Oui Non

Si oui, à quelle fréquence ?

- 1 fois/semaine Tous les jours
- 2 à 3 fois/semaine Jamais

11. Seriez-vous disponible pour accompagner le bus pédestre ?

- Oui Occasionnellement Non

12. Avez-vous des remarques à formuler concernant les déplacements domicile/école de votre (vos) enfant(s) ?

Informations personnelles

Nom - Prénom (Parents):

Nom - Prénom (Enfants):

Adresse : ..

Téléphone :

Adresse mail :

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire.
Tous les renseignements transmis resteront confidentiels.

2. Connaître les habitudes et les déplacements



Exemple de questionnaire pour les enfants

LE CONTEXTE

La Mairie a engagé une démarche d'éco-mobilité scolaire et réalise des Plans de Déplacements d'Ecole pour mieux connaître la mobilité des écoliers et trouver ensemble les moyens de développer des modes alternatifs à la voiture (marche, vélo, covoiturage...) pour :

- améliorer la sécurité sur le chemin de l'école
- préserver la santé des enfants (exercice régulier/obésité)
- participer à la protection de l'environnement (qualité de l'air, économie d'énergie...)
- et faciliter l'organisation des parents.

Le présent questionnaire d'enquête fait partie du Plan de Déplacements de l'école de votre enfant. Le questionnaire est composé de deux parties, l'une remplie par l'élève à l'école (page1), l'autre par le/les parents (pages 2, 3, 4).

QUESTIONNAIRE ELEVE

1 - Quelle est ton école ?

...

2 - Dans quelle commune habites-tu ?

N° : ... Rue :

3 - Tu es en quelle classe ?

...

4 - Ecris dans l'ordre les 3 premiers modes de transport que tu préfères pour aller à l'école, à pied, en voiture seul avec mes parents, en voiture avec d'autres enfants (frères, sœurs, copains), en bus ou à vélo.

1. _____ 2. _____ 3. _____

5 - Ecris en quelques mots, les avantages et les inconvénients de chaque mode de transport

Mode	Avantages	Inconvénients
Voiture tout seul		
En voiture avec d'autres enfants (frères, sœurs, copains)		
Transport en commun		
Marche à pied		
Vélo		

Exemple de carte de localisation des élèves



3. Elaborer des lignes et l'accompagnement



Les objectifs

- Définir des itinéraires sécurisés pour aller à la rencontre du plus grand nombre d'élèves et d'adultes accompagnateurs,
- Eviter les "points noirs" identifiés, où le trafic peut représenter un danger pour un groupe d'enfants.

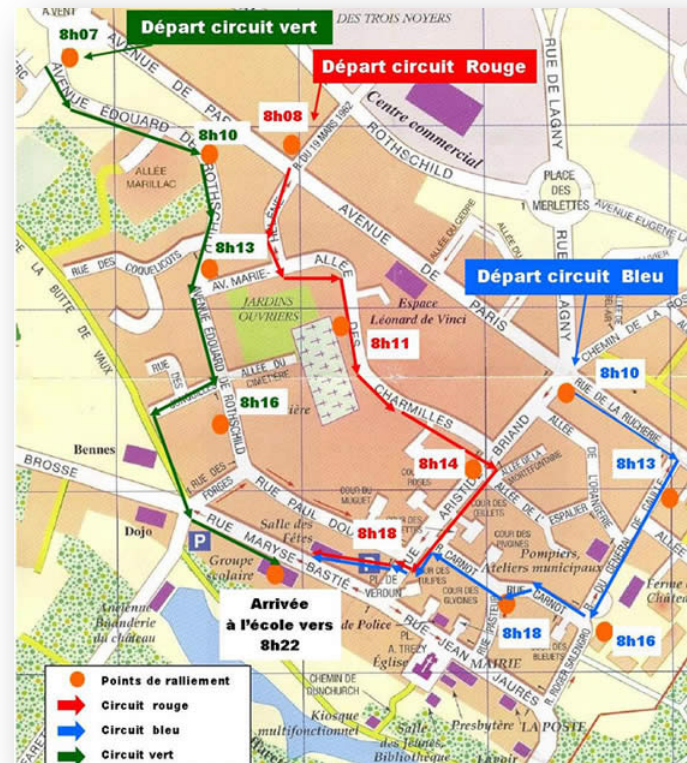
Vous pouvez simplifier et adapter les étapes ci-dessous à vos propres besoins

Comment procéder ?

1. Déterminer les itinéraires les plus appropriés et les décrire précisément (nom des rues, endroits de passage, etc). Les itinéraires à retenir sont ceux qui, idéalement, disposent :
 - de trottoirs suffisamment larges (1,40m mini) et non encombrés,
 - de passages piétons,
 - d'aménagements cyclables ou de voies appropriées aux vélos (zones 30 ou de rencontre) en cas de Vélobus,
 - d'un bon éclairage (pour l'hiver).**A noter** : en dessous de 8 ans, un enfant peut se déplacer à vélo sur un trottoir (si possible avec un casque).
2. Identifier, avec la commune, les "points noirs" de cheminement, de manière à y remédier ou les éviter dans les tracés retenus.
3. Déterminer le nombre d'arrêts sur chaque ligne (de 1 à 4 par ligne). Ils se situeront en un lieu disposant de la place suffisante pour permettre au groupe d'attendre confortablement et en sécurité.
4. Reconnaître les itinéraires avec les accompagnateurs, via une marche ou sortie vélo d'essai ; cela permet également de faire la connaissance des différents acteurs (voir étape 4 : « lancer l'opération »).

Comment procéder ? (suite)

5. Déterminer des horaires de passage en fonction :
 - des adultes encadrant le groupe,
 - de la longueur de la ligne et du nombre d'arrêts,
 - du rythme de marche des enfants de maternelle (3 km/h).Ces horaires doivent être aussi stricts que ceux d'un bus ou d'un train.
6. Distribuer à chaque conducteur de ligne une liste des élèves à prendre en charge (par jour et par arrêt).



3. Elaborer des lignes et l'accompagnement



Exemple de grille horaire



Association de parents d'élèves de

nom de la ligne....

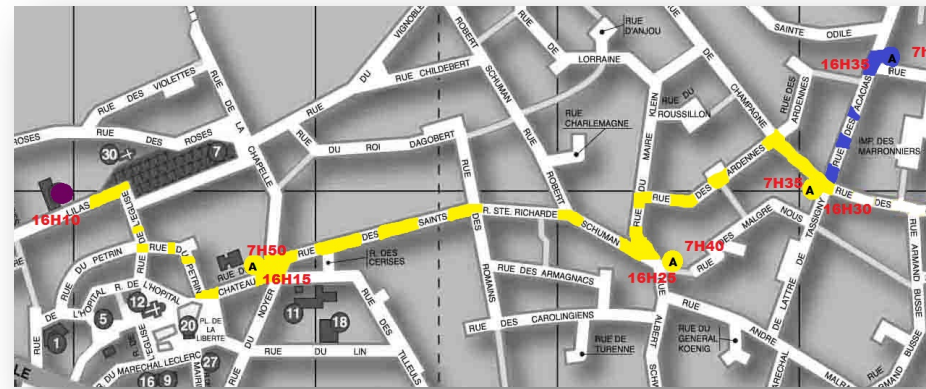
Heure	lundi	mardi	jeudi	vendredi
lieu : 7h....	nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants
lieu : 7h....	noms enfants	noms enfants	noms enfants	noms enfants
Préau : 11h.30	nom conducteur noms enfants		nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants
lieu : 13h. ...	nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants
lieu : 13h....	noms enfants	noms enfants	noms enfants	noms enfants
Préau : 16h.00	nom conducteur noms enfants		nom conducteur noms enfants	nom conducteur noms enfants
Parascolaire : 18h.				

Les cases en gris sont les horaires qui ne circulent pas, faute de conducteur pour l'instant

En cas d'urgence, contactez.....

Prénom et Nom parents et enfants	adresse	Téléphone 1	Téléphone 2	Nom de l'enseignant
Remplaçant:				

Exemple de plan de ligne



Vous trouverez d'autres exemples sur les sites cités en partie 7 «Contacts et liens »



4. Lancer l'opération

Les objectifs

- Montrer à tous qu'aller à l'école à pied ou à vélo est un geste solidaire, écologique, pédagogique et surtout, **que c'est possible !**
- **Tester** « grandeur nature » les lignes et horaires définis à la phase précédente.
- Communiquer largement pour **faire connaître** le dispositif et recruter d'autres participants (enfants et adultes).

Comment procéder ?

Choisir une date

- Utiliser un événement national comme la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22/09) ou la semaine "Marchons vers l'école" début octobre (*voir idées de dates en page suivante*).
- Pour être efficace, deux périodes de lancement sont à privilégier :
 - à la rentrée scolaire (il faut environ quinze jours à chaque rentrée scolaire pour la remise en route des Pédibus),
 - durant le dernier trimestre, afin d'être opérationnel avant les vacances d'été, tout en profitant des belles journées de printemps.



Trouver des parents volontaires et les former

Il faut recruter le plus grand nombre d'accompagnateurs pour être présents à la date fixée. Pour cela :

- contacter les associations de parents d'élèves,
- informer les parents via le cahier de liaison,
- distribuer des tracts devant l'école,
- organiser des réunions en invitant les parents et des intervenants,
- utiliser un panneau d'affichage devant l'école,

Même si au début peu de personnes sont mobilisées, il faut se lancer pour montrer l'exemple. L'expérience montre que les projets débutent souvent avec peu de monde pour très vite s'agrandir.



Ne vous démobilisez pas si peu de personnes participent au début : les pédibus s'agrandissent souvent très vite !

Communiquer et se faire connaître

Une bonne communication sur l'événement est essentielle, elle permet de montrer à tous l'impact et l'importance du dispositif et ainsi, d'y faire participer le plus grand nombre.

- Créer un module de présentation du dispositif, mettant à disposition pour les parents des tracts de présentation, des fiches d'inscriptions,
- Distribuer des chasubles fluorescentes. Un convoi de pédibus est à lui seul un excellent moyen de communication.
- Diffuser l'information dans votre commune (associations ...) et autour de l'école,
- Se faire connaître par la presse locale, inviter les médias à suivre le lancement du projet,
- Rendre trajets et arrêts visibles et identifiables en peignant par exemple les tracés au sol.

4. Lancer l'opération



A ne pas oublier pour une bonne dynamique de projet

- Inviter tous les partenaires du projet (parents d'élèves, enseignants, directeur d'école, élus, associations ...) à être témoins de cette réussite,
- Rédiger un article sur le site internet ou dans le bulletin d'information de l'école, de la commune, des associations de parents d'élèves ...
- Proposer un petit-déjeuner ou un goûter festif qui accueillera les élèves et les accompagnateurs dans la bonne humeur.

Événements annuels pour animer le pédibus

Fête d'Halloween	Dernier jour avant les vacances de Toussaint	Déguisements et maquillages
Saint Nicolas	6 décembre	Conducteur déguisé en Saint Nicolas (et son âne)
Vacances de Noël	Dernier jour avant les vacances	Arbre de Noël
Epiphanie	6 janvier	Galette des rois
Chandeleur	2 février	Crêpes
Carnaval	Mardi gras ou dernier jour avant vacances d'hiver	Déguisements
Printemps	20 mars	Pédibus en Fleurs
Pâques	Dernier jour avant les vacances de printemps	Chasse aux œufs
Poisson d'avril	1 ^{er} avril	Chemins poissons à la craie et en papier
Été / fête de la musique	Fin juin/21 juin	Bilan de l'année

Agenda des événements nationaux

Semaine européenne de la mobilité	16 au 22 septembre
Journée internationale de la protection de la couche d'ozone	16 septembre
Journée européenne des voies vertes	20 septembre
Journée européenne sans ma voiture	22 septembre
Semaine Marchons vers l'école	1 ^{ère} semaine d'octobre
Semaine de la sécurité routière	2 ^e semaine d'octobre
Semaine de la solidarité internationale	2 ^e quinzaine de novembre
Journée mondiale de l'enfance (fraternité)	20 novembre
Semaine du Développement Durable	1 ^{er} au 7 avril
Journée mondiale de la santé	7 avril
Journée de l'Europe (et du Développement Durable)	9 mai
Journée internationale des familles	15 mai
Fête du vélo	1 ^{er} week-end de juin
Journée mondiale de l'environnement	5 juin

Adaptez ce calendrier en fonction des animations de votre commune



5. Pérenniser le dispositif

20

Les objectifs

- Rendre durable la dynamique des lignes de Pédibus/Vélobus.
- Relancer les engagements et en créer de nouveaux à l'occasion d'une nouvelle année scolaire.



Comment faire ?

Une communication dynamique et ciblée

- Proposer l'inscription aux Pédibus /Vélobus en même temps que l'inscription scolaire pour les nouveaux parents,
- afficher les certificats, chartes, informations sur les trajets, dessins des enfants dans l'école, pour témoigner du projet et amener les parents à y adhérer,
- impliquer tous les acteurs lors du renouvellement des chartes,
- se faire connaître dans la continuité : inviter à nouveau les médias locaux (journal local, municipal, télévision) à rappeler l'existence du projet et faire un petit bilan,
- organiser un événement festif pour l'année scolaire suivante dès la fin de l'année.

Comment faire ? (suite)

Le point des acteurs

Un bilan peut être nécessaire, afin d'échanger et partager chaque point de vue avec ses réalités et difficultés propres.

- diagnostic général et ciblé selon les lignes,
- ajustement des mesures prises dans les itinéraires (modifications ou ajout de lignes, horaires, arrêts), ou même des chartes,
- bilan de l'implication de chaque acteur, des problèmes rencontrés ou attentes insatisfaites.

Le maintien de la motivation est primordial et nécessite une implication la plus large possible, il faut notamment :

- entretenir une sensibilisation des nouveaux parents, des élèves et de l'équipe pédagogique,
- obtenir le plus grand nombre de bénévoles au sein du Pédibus / Vélobus, et pour cela ne pas hésiter à faire appel aux clubs de 3^{ème} âge, associations de randonneurs, grands parents...,
- maintenir une grande lisibilité et accessibilité au Pédibus / Vélobus que ce soit dans l'école, dans la collectivité (affichage Mairie, journal communal),
- réaliser une évaluation à la première année de fonctionnement du Pédibus /Vélobus. (voir page 21)

Recueillez les avis des participants pour faire régulièrement évoluer le dispositif



5. Pérenniser le dispositif

21



Comment faire ? (suite)

Élargissement ou recherche de parents volontaires

Il faut régulièrement recruter de nouveaux accompagnateurs pour assurer la stabilité du Pédibus (notamment au début d'une nouvelle année scolaire). Pour cela :

- recruter par le biais des associations de parents d'élèves et maintenir la coopération avec l'école (mise à jour des coordonnées des parents),
- mettre à jour le panneau d'affichage devant l'école, le site internet, ou le bulletin d'information de l'école,
- distribuer des tracts devant l'école pour relancer la dynamique,
- organiser des réunions en invitant les parents témoins, des intervenants, à l'occasion d'une collation ...



Mettez en évidence les expériences positives, les bénéfices de la démarche dans votre commune.

Comment faire ? (suite)

L'évaluation du projet

Il est important de faire le bilan au moins une fois par an, pour :

- estimer l'impact de la mise en place du Pédibus,
- faire un point sur les éléments à rectifier ou améliorer.

Pour ce faire, et outre le bilan « quantitatif », il convient de :

- considérer le point de vue de l'enfant : leur faire écrire un petit texte ou un dessin avec la collaboration des enseignants,
- considérer le point de vue des parents : leur appréciation des premières semaines, leur implication ou désistement, leurs idées,
- identifier les points de sécurité qui restent problématiques,
- évaluer l'adaptation des lignes et itinéraires : faut-il les réduire du fait d'une trop grande lourdeur ou au contraire les accroître pour inclure davantage d'habitants/élèves,
- adapter les plannings : déterminer les jours à rajouter si la ligne n'est pas quotidienne ou le moyen de la rendre plus flexible,
- évaluer la communication aux parents (certains seraient prêts à s'engager mais n'ont pas encore "fait le pas »), privilégier le contact direct qui est la seule manière d'en décider certains.

réunion publique sur le projet



6. Les chartes des participants



La charte des enfants

Elle est conseillée, pour préciser que les enfants doivent :

- Pour les plus grands : se présenter d'eux-mêmes aux accompagnateurs et donner leur nom afin de valider leur présence sur la liste des inscrits,
- Pour les plus jeunes : se présenter en étant accompagnés par leurs parents ou une personne référente de leur entourage,
- Indiquer leur départ du Pédibus aux accompagnateurs (sauf message des parents, un enfant ne pourra pas quitter le groupe avant l'arrêt proche de son domicile indiqué dans la fiche d'inscription),
- Se regrouper, au départ de l'école, devant le point de couleur de la ligne ou tout lieu convenu avec le pilote de ligne et l'école,
- Ecouter les conseils des accompagnateurs et adopter un comportement garantissant leur propre sécurité et celle des autres : rester groupés, ne pas dépasser l'accompagnateur, ne pas courir, marcher sur le trottoir, traverser aux passages piétons ...

Les chartes permettent de fixer des règles claires pour tous les participants.

La charte des parents

Elle s'adresse aux parents ayant des enfants inscrits sur l'une des lignes. Ils s'engagent à :

- ce que leur enfant soit présent à l'arrêt à l'heure exact de passage de la ligne (le Pédibus ne pourra attendre les retardataires),
- venir le chercher à l'arrêt à l'heure de passage de sa ligne, ou à l'(les) autoriser à faire le trajet seul de l'arrêt à leur domicile.

Une absence non prévenue pour le trajet du matin entraîne la non-participation au retour du même jour, sauf indication contraire donnée au pilote de ligne (afin d'éviter des attentes inutiles au retour).

La charte des accompagnants


Pour le bon fonctionnement de la démarche, ils s'engagent à :

- assurer l'accompagnement sur les jours et créneaux horaires pour lesquels ils se sont engagés. En cas d'indisponibilité exceptionnelle, ils en informent le pilote de ligne ou trouvent un remplaçant (un autre accompagnateur par exemple).
- être à l'heure exacte à l'arrêt sur lequel ils accompagnent le Pédibus.
- respecter le code de la route et les règles de conduite d'un groupe d'enfants
- créer un climat de bienveillance et répondre à la confiance que placent en eux les parents qui confient leurs enfants.
- informer le pilote de ligne de tout dysfonctionnement fragilisant la sécurité du groupe.

Un accompagnant peut être aussi pilote de ligne ; dans ce cas, il s'engage à notamment à annuler le Pédibus si nécessaire (forte pluie, imprévue...), en téléphonant à un parent qui lui-même s'est engagé à en appeler un autre, etc.

CHARTRE DU PEDIBUS

Ecole Paul Langevin 1



ACCOMPAGNATEURS / PARENTS / ENFANTS

ENREGISTRÉ : ACCOMPAGNATEUR : PARENT : ENFANT :

J'ai m'engage à respecter cette charte : NOM : PRENOM :

FAIT LE : / / SIGNATURE :

LIGNES, HORAIRES, INSCRIPTIONS sur le blog du PEDIBUS

7. La responsabilité des pédibus/vélobus



Récapitulatif des responsabilités

Qui?	Type d'infractions	Exemple	Réparation/Recours
Les conducteurs de véhicules	Code de la route	L'automobiliste ne s'est pas arrêté au passage piéton	Faute commise dans l'encadrement et la gestion du ramassage
	Code pénal	Délit de fuite, homicide involontaire	
Le parent non accompagnateur	Responsabilité civile sans faute, fondée sur la notion de garde	Responsabilité du parent car son enfant a bousculé et blessé un camarade pendant le trajet	Assurance scolaire ou Assurance civile familiale ou Assurance de l'association
	Responsabilité civile	Le parent engendre un dommage du fait de sa négligence	
Les accompagnateurs	Code de la route (responsabilité civile)	Non respect des obligations de piétons ou des cyclistes	Assurance individuelle "accidents corporels" ou prise en charge par une association
Les organisateurs	Assurance automobile des conducteurs	Manque d'encadrement	Se retourner vers l'association (personne morale) + Formation

Responsabilité des parents

	Exemples	
Responsabilités	C'est toujours la responsabilité des parents qui s'applique pour les dommages commis par leurs enfants (Responsabilité civile, sans faute, fondée sur la notion de garde).	Un enfant bouscule et blesse un autre enfant lors du trajet : c'est la responsabilité du parent qui est mise en cause. L'enfant manque le Pédibus® et son parent le laisse aller seul rejoindre le convoi : tout dommage survenant relève de la responsabilité civile du parent négligent.
Assurances	L'assurance scolaire et l'assurance responsabilité civile familiale	

Responsabilité des accompagnants

Les responsabilités pénale et civile des accompagnateurs ne pourront être engagées qu'en cas de faute commise au cours du trajet (et non entre le domicile et l'arrêt) et ayant entraîné un dommage grave.

Il faut par exemple prouver que l'accompagnateur a enfreint les règles du code de la route :

- Traverser sur un passage piéton sans respecter les feux (art. R 412-37 du code de la route)
- Ne pas marcher sur le trottoir (dont la règle pour les groupes est la circulation sur le bord droit dans le sens de la marche).



	Exemples	
Responsabilités	La responsabilité pénale des accompagnateurs pourra être mise en cause sur le seul fondement du code pénal, en cas de défaut de surveillance si cette négligence est à l'origine d'un accident grave. Il faudra dès lors apporter la preuve que c'est bien la négligence de l'accompagnateur qui est constitutive du dommage, et non le comportement de l'automobiliste ou de l'enfant.	Du fait d'une négligence avérée, un enfant s'écarte du groupe et se fait grièvement blesser par un automobiliste sans que le conducteur du véhicule ait commis une quelconque faute.
Assurances	Si aucune structure ne s'implique, les accompagnateurs peuvent être amenés à s'assurer individuellement. <ul style="list-style-type: none"> • Pour les accompagnateurs qui subissent des dommages • Pour les accompagnateurs qui risquent de créer des dommages 	Elle peut être prise en charge par une structure publique (collectivité locale, école...) ou privée (par exemple, par le biais d'une association de parents d'élèves). <ul style="list-style-type: none"> → Assurance individuelle "accident corporel" → Assurance spécifique pour les dommages qu'ils risquent de créer.

Il est important de bien informer pour lever les craintes

8. Contacts et liens



Des liens utiles

- <http://www2.ademe.fr/> (section transports-écomobilité scolaire)
- <http://observatoire.pcet-ademe.fr/action/fiche/1>
- <http://www.rennes-metropole.fr/pedibus,93014,fr.html>
- <http://www.eco-ecole.org/index.php>
- [http://www.ate.ch/fr/\(section sécurité routière-chemin de l'école\)](http://www.ate.ch/fr/(section%20s%C3%A9curit%C3%A9%20 routi%C3%A8re-chemin%20de%20l%27%C3%A9cole))
- <http://www.reseaumillepattes.org/>
- <http://velobuc.free.fr/pedibus.html>
- <http://www.lievreoutortue.com/concept/>
- <http://www.vinzelou.net/le-projet/presentation>
- <http://www.breti-pedibus.com/article-questions-reponses-52439050.html>



Votre contact sur le Pays Bruche Mossig Piémont



PAYS
Bruche Mossig Piémont

Jean-Pierre Behaxetegy
Chargé de mission Plan Climat Energie Territorial
Pays Bruche Mossig Piémont
Tél : 03 88 97 47 96
jean-pierre.behaxetegy@pays-bmp.fr



**alternative
carbone**

DONNER DU SENS À VOS ACTIONS

Ce guide a été réalisé par le bureau d'études Alternative Carbone (www.alternativecarbone.fr) pour le Pays Bruche Mossig Piémont.